

SÉANCE DU 18 MARS 2019

19-03-037

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 12 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Jean-Philippe LE GAL, Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HOPER (pouvoir à Philippe Buisson)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CALI POUR LE SYNDICAT EAUX ET RIVIÈRES (S.Y.E.R) DES COTEAUX DE DORDOGNE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CALI est compétente pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). Le CALI a souhaité pérenniser le savoir faire et les compétences développées par les syndicats de rivières présents sur son territoire en leur transférant les 4 compétences ces obligatoires de la GEMAPI.

Pour la commune de Libourne, la CALI a sollicité le SYER des Coteaux de Dordogne pour qu'il étende son territoire d'actions sur le bassin versant du Taillas.

L'adhésion de la CALI au SYER des Coteaux de Dordogne sera effective après l'élection des délégués de la CALI (2 titulaires et 2 suppléants) pour représenter les territoires de Libourne et de Pomerol.

Aussi, la commune de Libourne doit proposer un délégué titulaire et un délégué suppléant issus du Conseil Municipal afin que la CALI puisse les désigner comme représentants dans ce syndicat.

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/03/2019
Reçu en préfecture le 26/03/2019
Affiché le 
ID : 033-213302433-20190318-DELIB19_03_037-DE

Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal désigne :

- un délégué titulaire : Monsieur Régis GRELOT
- un délégué suppléant : Monsieur Joël ROUSSET

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication le
Fait à Libourne 26 mars 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON

 Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne

SÉANCE DU 18 MARS 2019

19-03-061

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 12 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUCHEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HOPER (pouvoir à Philippe Buisson)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX

AVENUE DU MARÉCHAL FOCH/PLATEAU RUE GIRAUD - DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

Dans le cadre des travaux de création d'un plateau surélevé au carrefour Foch/Giraud, il est prévu de réaliser en préalable les travaux de dissimulation du réseau basse tension.

Le montant de ces travaux est estimé à 39 408.29 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

- SDEEG (60% du montant HT des travaux) :19 704.14 € HT,
- Part communale (40% du montant HT des travaux) :15 763 € HT.

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2019.

La Ville sollicite le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne 26 mars 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 18 MARS 2019

19-03-062

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 12 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUCHEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HOPER (pouvoir à Philippe Buisson)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX

AVENUE DU MARÉCHAL FOCH/PLATEAU BOULEVARD BEAUSÉJOUR - DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

Dans le cadre des travaux de création d'un plateau surélevé au carrefour Foch/Beauséjour, il est prévu de réaliser en préalable les travaux de dissimulation du réseau basse tension.

Le montant de ces travaux est estimé à 55 422.07 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

- SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 27 711.04 € HT,
- Part communale (40% du montant HT des travaux) : 22 169 € HT.

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2019.

La ville sollicite le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/03/2019

Reçu en préfecture le 26/03/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-213302433-20190318-DELIB19_03_062-DE

Et à l'unanimité (**33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire, compte tenu de la
transmission en Sous-Préfecture le
et de la publication, le 26 mars 2019
Fait à Libourne

Le Maire
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 18 MARS 2019

19-03-063

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation: 12 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller Municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés :

Alain HERAUD, Jean-Paul GARRAUD

Absent excusé ayant donné pouvoir de vote:

Gabi HOPER (pouvoir à Philippe Buisson)

Madame Sandy Chauveau a été nommée secrétaire de séance

DEVELOPPEMENT DURABLE – DEPLACEMENTS DOUX – RESEAUX

AVENUE DU MARÉCHAL FOCH/FONTAINE ROUDEYRE - DISSIMULATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE

Dans le cadre des travaux de création d'un plateau surélevé au carrefour Foch/fontaine Roudeyre, il est prévu de réaliser en préalable les travaux de dissimulation du réseau basse tension.

Le montant de ces travaux est estimé à 53 579.71 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

- SDEEG (60% du montant HT des travaux) : 26 789.76 € HT,
- Part communale (40% du montant HT des travaux) : 21 432 € HT.

Cette dépense est prévue sur le budget communal 2019.

La Ville sollicite le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 26/03/2019

Reçu en préfecture le 26/03/2019

Affiché le

SLO

ID : 033-213302433-20190318-DELIB19_03_063-DE

Et à l'unanimité (**33** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter le Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde pour bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne 26 mars 2019

Le Maire,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde